



## Discours du président-directeur général, John Reed, devant le Parlement du Rwanda

*Allocution prononcée à Kigali, au Rwanda, le 23 janvier 2019.*

Madame la très honorable présidente, mesdames et messieurs les parlementaires, monsieur l'auditeur général du Rwanda, mesdames et messieurs,

Au nom du personnel et du conseil d'administration de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation, je vous remercie de m'avoir invité à être des vôtres aujourd'hui. C'est un grand honneur et j'en suis très touché.

Je sais que la responsabilisation est une affaire sérieuse au Rwanda.

C'est aussi une affaire sérieuse au Canada.

Et comme notre nom l'indique, c'est l'affaire de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation.

Ce matin, d'autres intervenants vous ont déjà parlé de l'importance de l'efficacité de la reddition de comptes, de la fonction d'auditeur général, du rôle du comité des comptes publics, ainsi que des expériences canadiennes. Leurs présentations furent tout à fait enthousiasmantes.

J'aimerais articuler ma courte allocution autour de quatre grandes questions :

### **Premièrement, qui sommes-nous?**

La Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation est une organisation autonome à but non lucratif qui se consacre à la recherche et à l'éducation, afin de renforcer l'audit, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public. Notre mandat inclut le renforcement des capacités.

Nos programmes se fondent sur le système de reddition de comptes issu du Parlement de Westminster. Ce système comporte trois piliers :

- le Parlement,
- les ministères et organismes publics qui fournissent des services aux citoyens, et
- le vérificateur général (c'est-à-dire l'auditeur général).

Dans ce système, les parlementaires confèrent des pouvoirs et des ressources à la fonction publique qui fournit des produits et des services aux citoyens. La fonction publique est quant à elle tenue de rendre des comptes aux parlementaires sur son utilisation des ressources publiques et sur son rendement.

Tel est le lien de responsabilisation entre le Parlement et la fonction publique.

Par son action, le vérificateur général appuie ce lien de responsabilisation : il audite la fonction publique et

fournit aux parlementaires les résultats de ces audits – c’est-à-dire les renseignements dont les parlementaires ont besoin pour obliger les ministères et les organismes publics à rendre des comptes.

Nous pensons que la reddition de comptes n’est jamais aussi bien servie que :

- par des auditeurs dotés des connaissances et des compétences requises pour produire des rapports ayant un impact,
- par des organes de surveillance, par exemple un comité des comptes publics, qui sont capables de s’acquitter efficacement de leurs responsabilités, et
- par des dirigeants qui sont à même de mettre en œuvre les recommandations d’audit afin d’améliorer la performance de leur organisation.

Nous fournissons à ces parties prenantes les ressources, les outils et les formations dont elles ont besoin pour s’acquitter de leurs responsabilités, ainsi que des possibilités de partage des connaissances et de réseautage visant à encourager la collaboration.

## Deuxièmement, que faisons-nous ici?

Nous sommes ici dans le cadre d’un programme de coopération de sept ans avec l’Office de l’Auditeur Général du Rwanda et, par extension, avec le comité des comptes publics (ou CCP) du Parlement rwandais.

Ce programme a pour objectif de renforcer et de maintenir la capacité de l’Office de l’Auditeur Général, ainsi que du CCP, d’obliger les administratrices et administrateurs du secteur public à rendre des comptes sur leur gestion des ressources publiques et sur leur rendement en matière de prestation de services aux Rwandaises et Rwandais.

Ce programme n’aurait pas pu voir le jour sans le soutien du gouvernement du Canada, qui le finance, par le biais d’Affaires mondiales Canada.

Je salue Mme Julie Crowley, chef du Bureau du Haut-commissariat du Canada au Rwanda, qui représente ici aujourd’hui Affaires mondiales Canada.

L’atelier que nous venons d’organiser avec le CCP et le comité du budget du Rwanda [les 21 et 22 janvier 2019] est le premier d’une série de séances de formation et d’activités de renforcement des capacités que nous proposerons au cours des prochaines années, à la fois pour le CCP et l’Office de l’Auditeur Général.

Plus tard cet après-midi, je signerai avec l’auditeur général un protocole d’entente qui officialisera notre partenariat et notre coopération.

L’auditeur général et moi-même prenons ce protocole d’entente très au sérieux. Avec le personnel des organisations que nous représentons, nous nous engageons à réussir.

Et je dois vous dire que notre bailleur de fonds, Affaires mondiales Canada, attend beaucoup de nous. Il attend que notre fondation lui fournisse des résultats.

Et il a bien raison! Les enjeux sont élevés. Très élevés!

Après tout, que ce soit sur le plan de la santé, de l’éducation, du logement, de l’infrastructure, de l’égalité des sexes, de l’environnement ou du développement durable, il en va de l’intérêt des citoyennes et citoyens rwandais.

**« (...) que ce soit sur le plan de la santé, de l’éducation, du logement, de l’infrastructure, de l’égalité des sexes, de l’environnement ou du développement durable, il en va de l’intérêt des citoyennes et citoyens rwandais. »**

C'est en gardant cela à l'esprit que j'espère que vous partagerez toutes et tous notre engagement à obtenir des résultats pour les Rwandaises et Rwandais.

### **Troisièmement, quelle est notre approche de renforcement des capacités des CCP?**

Notre approche associe la recherche et la formation.

Cela fait plusieurs décennies que nous menons des recherches sur les pratiques des CCP ayant un fonctionnement efficace. Et nous avons publié des dizaines de travaux de recherche novateurs et de documents d'information.

Les résultats de ces recherches nous servent à concevoir des ateliers de formation que nous n'avons jamais cessé de proposer à grande échelle à des CCP, au Canada et dans les nombreux pays avec lesquels nous avons noué des partenariats.

Notre dernière publication de recherche s'intitule [La responsabilisation en action : Les bonnes pratiques d'un comité des comptes publics efficace](#). C'est ma collègue Lesley Burns, directrice de la surveillance parlementaire au sein de la fondation, qui en est l'auteure.

Ce travail est le résultat de recherches et de consultations approfondies avec des spécialistes du monde entier. Je considère, et nous sommes nombreux à le penser, qu'il s'agit de la nouvelle norme de référence en la matière.

La responsabilisation en action décrit les bonnes pratiques que les CCP peuvent adopter pour être efficaces, ainsi que les indicateurs qu'ils peuvent utiliser pour évaluer leurs progrès.

Je conseille vivement à chaque parlementaire ici présent de lire cette publication.

Je tiens à souligner un point important : nous avons volontairement choisi d'utiliser l'expression « BONNES pratiques » dans le titre de ce document. Nous ne parlons pas de pratiques EXEMPLAIRES. En effet, il incombe à chaque territoire de compétence, à chaque pays, de décider ce qui est approprié dans le contexte et le système législatif qui lui sont propres.

Cela s'applique bien entendu au Rwanda : notre rôle n'est pas, en tant que fondation, ou en tant que Canadiennes et Canadiens, de dire aux Rwandaises et Rwandais ce qu'ils doivent faire. Eux seuls peuvent décider ce qui est bon pour le Rwanda.

Notre rôle est de partager les bonnes pratiques, de vous transmettre notre expérience et de vous fournir l'aide que vous nous demandez.

### **Et enfin, quatrièmement, quelles sont les prochaines étapes de notre programme de coopération?**

Le rôle de l'auditeur général est d'évaluer le fonctionnement des programmes publics et la qualité de la prestation des services, de cerner les points forts et les points faibles, et de formuler des recommandations d'amélioration.

**« En s'appuyant sur un socle solide de bonnes pratiques et sur des parlementaires dévoués, le Rwanda peut être un chef de file à l'échelle régionale, voire mondiale. »**

Il lui incombe également de communiquer ces renseignements aux parlementaires.

Pourquoi? Parce que le rôle des parlementaires est de responsabiliser les ministères et organismes publics pour

qu'ils apportent ces améliorations. Comme vous l'avez souvent entendu ce matin, c'est précisément le rôle du CCP.

En l'occurrence, quels sont les résultats du CCP rwandais?

En toute honnêteté, je peux dire que mes collègues – David Christopherson [vice-président du Comité permanent des comptes publics du Canada] et Lesley Burns – et moi-même sommes très impressionnés par ce que nous avons vu cette semaine. Pour avoir travaillé avec de nombreux CCP au Canada et dans le monde, je peux sincèrement affirmer que le CCP rwandais fonctionne efficacement et qu'il est sur la bonne voie.

Cela dit, des améliorations sont-elles possibles? Bien sûr. Dans un souci d'amélioration continue, chaque organisation peut faire mieux.

Et comme l'a expliqué son président, le CCP rwandais s'engage dans cette voie.

Que ce soit au Canada, en Afrique ou ailleurs dans le monde, notre travail nous a amenés à rencontrer des politiciens passionnés et engagés. Certains étaient fermiers ou avocats, d'autres commerçants ou enseignants, mais ils ont pour passion commune de vouloir améliorer leur région et leur pays.

Ce sont des personnes comme celles-là que nous avons rencontrées ici cette semaine.

Pour conclure, je tiens à dire que nous sommes vraiment honorés de travailler en partenariat avec le Rwanda. Nous nous réjouissons de célébrer avec vous l'atteinte des objectifs que vous vous êtes fixés.

En s'appuyant sur un socle solide de bonnes pratiques et sur des parlementaires dévoués, le Rwanda peut être un chef de file à l'échelle régionale, voire mondiale.

Cela me rappelle l'un de mes proverbes africains préférés, qui dit :

Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.

Je l'affirme donc devant vous, mesdames et messieurs les parlementaires : si vous avez l'ambition d'être un chef de file régional et mondial, la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation vous accompagnera à chaque étape du processus.

Je vous remercie.